

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 16 Janvier

## LA SESSION DE 1892

Un tour de cadran à peine aura séparé la session extraordinaire de 1891 de la session ordinaire de 1892. Ce n'est pas moins une nouvelle session qui vient de commencer. Quel doit être son programme ?

Depuis la réunion de la nouvelle Chambre en 1889, nous avons joui d'une stabilité ministérielle en quelque sorte ininterrompue, et d'une manière générale, la marche politique et administrative du pays a été fort calme ; d'aucuns ont même pu trouver qu'elle l'était trop ; ce n'est pas notre avis. Il ne faut pas oublier que la France avait droit à ce répit ; au cours de ces dernières années, d'importantes réformes ont été accomplies ; bien plus, un gouvernement a été fondé ; il s'agissait de le faire vivre, de lui assurer les organes nécessaires à son existence.

En vain le boulangisme qui, un instant, avait paru la séduire, parce qu'il avait fait miroiter à ses yeux la trompeuse illusion d'une politique nouvelle, lui a-t-il vanté les bienfaits d'une dictature plus ou moins déguisée.

Le pays est bien vite revenu au bon sens. Il a refusé d'abdiquer ses libertés et ses droits aux mains de l'aventurier qui s'était fait le courtier des régimes déçus et dont la triste fin ne relèvera certes pas le personnage aux yeux de l'impartiale histoire.

Le pays, et il a le droit de s'en féliciter, est resté fidèle à la République. Mais ce qu'il faut plus que jamais s'appliquer à comprendre, si l'on veut que la République vive et prospère, c'est qu'on ne doit pas confondre le mouvement avec l'agitation perpétuelle et stérile, les réformes dignes de ce nom avec d'éternelles utopies ou des conceptions à cette heure irréalisables.

Le pays ne réclame nullement des tours de force ; il exige avec raison le calme, la tranquillité, la paix. Voulant que la Répu-

blique dure, il lui demande de se comporter comme un gouvernement qui a un lendemain et auquel appartient « le long avenir et les vastes pensées ».

C'est le caractère que la politique républicaine a commencé à prendre pendant ces dernières années ; elle en est venue à un sentiment net et sage de la situation, c'est un grand point.

Ce que la France demande — et c'est là un vœu que nous croyons devoir tout particulièrement formuler à l'ouverture de la session parlementaire — c'est que désormais on apporte une régularité plus grande dans le fonctionnement des rouages de l'organisation politique et financière. Les Chambres feraient acte de sagesse et de bon gouvernement en ne laissant plus empiéter, par exemple, le budget d'une année sur l'autre, en réglant la durée de leurs sessions et la marche de leurs travaux d'une manière plus précise et plus nette. Il ne faut pas de gaieté de cœur s'exposer à de nouveaux conflits entre les pouvoirs publics.

Il y aurait aussi à voter enfin plusieurs projets depuis trop longtemps en suspens ; nous signalerons tout spécialement la loi qui a trait au renouvellement partiel de la Chambre des députés et qui aurait pour effet de garantir le pays et la Constitution contre le danger de ces brusques courants dont le boulangisme a été un frappant et inoubliable exemple. Il y a aussi beaucoup à faire dans la voie des réformes administratives, des économies à réaliser, des questions sociales à résoudre dans un sincère esprit de justice et d'humanité, surtout envers ceux qui souffrent.

« Trop de lois, trop de fonctions » écrivait, il y a quelques années, un de nos plus distingués confrères. Combien ce mot est resté vrai ! Puissent nos législateurs s'inspirer de ces vues à l'ouverture de cette nouvelle session, mais en y apportant cette clairvoyante sagesse et cette expérience des faits sans lesquelles les bonnes intentions restent stériles et vaines.

Qu'ils n'oublient pas non plus que le pays est là qui veille et qui surveille. D'ici peu, il aura de nombreuses et décisives occasions de se prononcer sur les actes de ses élus, puisqu'en mai prochain nous assisterons au renouvellement intégral des conseils municipaux, au mois d'août à la réélection de la moitié des conseils généraux, en octobre 1893 au renouvellement total de la Chambre. C'est un Cycle qui commence ; il appartient à la haute sagesse de la majorité républicaine de lui imprimer son vrai caractère.

J. QUERCYTAÏN.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 janvier 1891

Après l'élection des trois derniers secrétaires, MM. Dron, de Boisserin et Lasserre, qui ont obtenu environ 200 voix, M. Pierre Blanc, doyen d'âge, cède le fauteuil de la présidence à M. Floquet, qui remercie ses collègues du nouveau témoignage de confiance qu'ils lui ont donné.

Le président rappelle les principaux travaux de la Chambre pendant la session de 1891, et indique sommairement les projets soumis aux discussions des commissions, notamment sur les caisses d'épargne, le privilège de la Banque, le crédit agricole, la réforme judiciaire et la compétence des juges de paix.

## SÉNAT

Séance du 14 janvier

En prenant possession du fauteuil de la présidence, M. le Royer a également remercié les sénateurs de la confiance dont ils l'honorent.

Le Sénat a ensuite continué la discussion du budget, dont il a adopté divers chapitres.

Il a également voté un projet de loi concernant les décorations supplémentaires pour les opérations militaires en Chine et au Dahomey.

Le projet sur les associations sera déposé la semaine prochaine.

## INFORMATIONS

### Ajournement des Chambres

Le bruit court dans les cercles parlementaires,

Pozzoli s'était laissé glisser du divan sur le tapis, et il balbutiait :

— A boire ! — Je veux du chypre ! — Il y a cinq cents louis. — Pare-moi celle-là, vicomte !

Les quatre ballerines se reposaient, debout sur une jambe, le dos appuyé aux glaces, regardant leur patron d'un œil hébété.

Elvina leur fit signe de la main qu'elles pouvaient se retirer. Elles disparurent.

— Mon Lauretto, cesse, allons, je t'en prie ! murmura Elvina, enlaçant de ses bras le cou du ténor et essayant de lui retirer le chibouk de ses lèvres.

Il la repoussa d'un poignet d'acier.  
— Lâche-moi donc, grosse cavale ! — Va-t-en ! non ! elle est trop belle ! tu ne lui ressembles guère. Ah ! Laura !...

Ses yeux s'égarèrent, son regard avait pris une expression de douloureuse extase.  
— Ma Laura ! viens ! envoie-toi avec moi dans les étoiles !...

Les vois-tu se former en ronde lumineuse ?... Elles dansent autour de nous dans la profondeur du ciel !... Dieu ! comme tes beaux cheveux ont allongé, ma Laura, depuis notre dernière caresse ! Je les vois flotter au loin derrière nous, comète d'or, parmi l'harmonie des astres. La brise éternelle joue avec eux. Ils résonnent comme des cordes éoliennes et j'entends partout, partout, la symphonie de l'amour où chante le baiser qui dure un siècle.

Il se tut. Elvina n'entendit plus que les ronflements rauques de Pozzoli se débattant sous l'étreinte d'un lourd cauchemar.

Elle regarda cette masse épaisse, elle regarda

qu'après le budget de 1892, c'est-à-dire du 25 au 30 courant, les Chambres s'ajourneront jusqu'au 15 février.

A la reprise des travaux, on aborderait la question de la réforme de l'impôt et le projet de M. Maujan serait alors mis en discussion.

### Les bruits de démission de M. Floquet

Il n'est point exact que M. Floquet, mécontent du nombre de suffrages exprimés en sa faveur, ait songé un instant à donner sa démission. L'abstention de la droite était chose prévue, quant aux voix du centre qui ont fait défaut, elles ont peut-être un peu modifié les chiffres prévus, mais pas de façon cependant à pouvoir décider M. Floquet à résigner les fonctions qui lui ont été conférées à nouveau.

### La condition mise à l'ajournement de la Chambre

Un groupe important de la Chambre ne voterait l'ajournement qu'à la condition suivante :

Il exigerait qu'on fixât avant le départ, l'ordre précis dans lequel seront discutées les diverses propositions dont le groupe en question a pris l'initiative.

### La « République chrétienne »

On assure que M. Keller, l'ancien député de Belfort, ferait paraître très prochainement à Paris un journal qui portera pour titre *La République chrétienne*.

### Les prochaines grandes manœuvres

L'état-major général de l'armée vient d'arrêter définitivement la participation des régiments mixtes aux grandes manœuvres de l'automne prochain.

Dans six corps d'armée, on formera des brigades ou des divisions entièrement composées de ces éléments de nouvelle formation, et par suite on pourra voir manœuvrer des divisions à trois brigades et des corps d'armée à trois divisions.

Les 2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> corps constitueront des brigades ; des divisions seront formées dans les 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps.

Sont désignés pour les 17<sup>e</sup> corps : 220<sup>e</sup> (130<sup>e</sup> territorial et 20<sup>e</sup> actif), à Marmande ; 211<sup>e</sup> (132<sup>e</sup> territorial et 11<sup>e</sup> actif), à Foix ; 283<sup>e</sup> (136<sup>e</sup> territorial et 83<sup>e</sup> actif) à Saint-Gaudens.

Les territoriaux des régiments appelés à marcher au lieu d'être convoqués au mois d'octobre, le seront par voie d'affiche, du lundi 5 septembre au dimanche 18 septembre.

Il est probable, en outre, que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps d'armée feront des manœuvres d'ensemble.

la figure blonde et pâle de Lauretto, qui, les yeux fixes, la bouche entrouverte, gardait son expression mystique du Christ en extase.

Elle les poussa du pied pour passer.  
— Les deux brutes, murmura-t-elle avec dégoût.

Et elle entra, seule, dans la chambre à coucher.

XII

### Retour à la vie

Pendant toute une semaine, Antonin, flottant entre la vie et la mort, vit, à travers son délire, passer et repasser devant ses yeux, une ombre blanche et silencieuse, qui accourait à un soupir, s'empressait à une plainte, et se penchait sur lui pour humecter son front brûlant ou pour lui donner à boire. Parfois elle lui adressait de douces paroles, qu'il ne comprenait pas, mais qui le berçaient et le calmaient.

Un jour, la pensée se fixa dans son cerveau troublé, la fièvre tomba, et, comme réveillé d'une nuit terrible, Antonin regarda autour de lui, sembla distinguer et comprendre.

L'ombre blanche était toujours là, il n'avait pas rêvé. Elle était là, le couvrant d'un regard où le sourire apparaissait à travers les larmes.

Il la reconnut, lui murmura aussi, et balbutia :

— Laura !

— Ne parlez pas, dit-elle, vous êtes mieux, vous êtes sauvé, vous serez bientôt guéri ; mais il ne faut pas parler, il ne faut pas vous agiter, le docteur l'a défendu.

Il répéta avec ravissement.

— Laura.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 22

## LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

XI

### Or, boue et sang !

— Plus souvent ! repartit le ténor.

Quand tu donnes, c'est avec des façons de gougat telles qu'on a envie de t'en demander raison.

— Rends l'argent, alors.

— Tu veux rire ! — Tiens, voilà des flacons. Buvoins. C'est ton affaire. Tu sais mieux vider ton verre que vider ta poche.

Pozzoli haussa les épaules. Les bouteilles débouchées, le valet sorti, ils se mirent à boire tous trois en silence. Pozzoli surtout buvait avec une sorte de bestialité avide et farouche.

— Ah ça ! fit-il s'interrompant tout à coup, dites donc quelque chose, vous autres. Vous n'êtes pas drôles, vous savez.

— Attends ! dit Elvina, je vais appeler les petites.

Elle posa le doigt sur un des boutons électriques. Aussitôt, quatre jeunes danseuses mignon-

nes et toutes jeunes parurent.

— Vous allez, leur dit Elvina, nous danser le pas des Almées — sans coupures.

Lauretto Mina prit une guitare, et, s'accompagnant de la voix, jona un air arabe, d'abord lent et doux, mais dont il accéléra le mouvement, de plus en plus ardent et strident.

La danse le suivait, une de ces danses d'Égypte, molles et lascives que les « petites » animèrent, par degrés, jusqu'à une sorte de furie de baccchantes.

Pozzoli riait aux éclats, battait des mains, se tordait de joie sur les coussins du divan et, quand elles s'arrêtèrent épuisées, il cria :

— Encore ! encore !

— Ah ! mais non ! dit Lauretto Mina, nous en avons assez, moi et elles.

— A boire, alors !

— Tiens, voilà ta grande coupe, dit Lauretto, lui présentant un cratère énorme, où il lui versa plus de la moitié d'un flacon de chypre.

Pozzoli but à grandes gorgées.

— Ah ! fit-il, ça repose.

Il eut bientôt vidé la grande coupe, et y versa le reste du flacon.

— Assés, lui dit Lauretto, tu es déjà ivre,

— Laisse-le donc faire, mon petit Lauretto ! dit la danseuse, presque sans prendre la peine de baisser la voix ; nous serons libres après.

Lauretto ne répondit que par un haussement d'épaules, il s'était mis à fumer du haraschisch.

— Ne fume pas ce poison, mon aimé ; lui conseilla Elvina ; tu vois, moi je ne bois plus.

Mais il continua de fumer en silence.

La question de l'Egypte

Le *Siecle* annonce que la Porte ottomane a fait savoir au cabinet de Londres que, dès l'arrivée du nouvel ambassadeur de la reine, sir Clare Ford, à Constantinople, elle tenait particulièrement à la reprise des négociations relatives à l'évacuation de l'Egypte.

Le sultan attache une grande importance à la solution de cette question.

Les troubles du Maroc

Deux mille insurgés s'étant réunis à Ain-Dalia-Sidi-Torrei, le ministre des affaires étrangères a fait amener 200 hommes du Rif pour garder Tanger.

Les autorités indigènes sont impuissantes à faire cesser les troubles, dont la prolongation devient un danger local et international.

Mort du duc de Clarence

Le duc de Clarence, fils aîné du prince de Galles et petit-fils de la Reine d'Angleterre, est mort jeudi matin, au château de Sandringham.

Ces jours derniers, il avait été atteint de l'influenza, à peu près en même temps que son frère cadet, Georges, aujourd'hui rétabli; depuis, une pneumonie s'était déclarée, qui fit des progrès effrayants.

Tous les matins, on affichait à Marlborough-House, à Londres, un bulletin de santé.

Le duc de Clarence était né à Frogenon-Lodge, près de Windsor, le 8 janvier 1864; il avait donc vingt-huit ans et quelques jours.

Il était héritier — après son père — du trône d'Angleterre.

On sait qu'il aimait éperdument une fille du comte de Paris et qu'il avait parlé de renoncer au trône britannique pour l'épouser, parce que la Constitution anglaise défend aux héritiers présomptifs de se marier avec une princesse catholique; on parvint difficilement à le détourner de ce projet.

Il y a à peine une douzaine de jours que le duc de Clarence avait été fiancé à une de ses parentes, la princesse Marie de Teck.

C'est le prince Georges, actuellement âgé de vingt-sept ans, qui est maintenant l'héritier éventuel de la couronne d'Angleterre.

Panama

Après la Chambre, le Sénat.

Les sénateurs viennent d'approuver les conclusions du remarquable rapport présenté par M. Dupuy sur les 92,000 pétitions des porteurs de titres de Panama.

Ce rapport concluait au renvoi des dites pétitions à M. le ministre des finances qui va être maintenant en mesure, fort de l'approbation des deux Chambres, d'aviser aux mesures à prendre en vue de l'achèvement du Canal.

Notons que, contrairement à ce qui s'est passé à la Chambre, le Sénat s'est prononcé à l'unanimité en faveur des demandes des pétitionnaires.

Une heureuse mesure

Les compagnies de chemins de fer viennent de prendre une mesure qui sera bien accueillie par leur personnel. Elles ont décidé d'accorder à tous les employés un permis gratuit par an sur tous les réseaux. Les femmes et les enfants ne paieront plus qu'un quart de place. Cette faveur était depuis longtemps demandée.

Puis, promenant les yeux autour de lui, il murmura :

— Où suis-je ?

Despujollès entra au même moment.

— Ah ! docteur, fit Laura en allant à sa rencontre, il voit, il parle, il est revenu tout à fait à lui.

— Admirez ma science : je vous l'avais annoncé hier ! dit en riant Despujollès. Voyons le pouls. — Oui, la fièvre a presque cessé. Tout va bien.

— C'est vous, mon cher docteur ? dit Antonin. Mais qu'est-ce qu'il y a eu ?... Je ne suis pas chez moi...

— Ne parlez pas, reprit Despujollès, Je vais vous mettre au courant des choses : Vous avez été blessé, il y a huit jours, dans un prétendu assaut, par ce gredin de Pozzoli. La blessure était sérieuse. Notre amie Laura Linda a voulu à toute force vous faire transporter chez elle. Vous êtes dans son petit salon, sur un lit de sangle, plus commode pour les pensements. Vous n'avez eu, la nuit comme le jour, pendant cette cruelle semaine, qu'une garde-malade, Laura Linda, qui admettait à peine que Jacinta l'aidât dans sa rude tâche et dans ses longues veilles. Vous voilà en bonne voie de guérison rapide; mais il faut pour ça être très sage, obéir à votre médecin comme à un dieu, ne pas vous remuer, parler fort peu et penser encore moins.

— Oui, mon bon docteur, et merci ! dit Antonin.

Il tendit la main vers Laura. Elle y posa la sienne.

— Que c'est bête de pleurer de joie ! dit-elle en

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Mort de M. Baudel

PROVISEUR DU LYCÉE DE CONSTANTINE

Les journaux de Constantine nous apportent quelques détails sur la mort si imprévue et si rapide de notre regretté compatriote et ami.

« L'honorable proviseur, qui revenait, dit l'*Indépendant de Constantine*, d'Alger, où il s'était rendu pour voir un de ses parents, était trouvé mort dans le train qui arrive à minuit à Constantine.

« La mort avait dû se produire entre le Khroub et notre ville, car des voyageurs qui se trouvaient dans le train affirment avoir causé à M. Baudel à la première de ces deux stations.

« Ce n'est que lorsque tous les voyageurs furent descendus, que l'employé de la Compagnie qui a pour mission de s'assurer qu'aucune personne n'est restée dans les wagons, trouva M. Baudel paraissant dormir dans son compartiment.

« Il l'appela; ne recevant pas de réponse, il le secoua; il s'aperçut alors que M. Baudel avait cessé de vivre.

« On juge du désespoir de la famille du proviseur qui attendait ce dernier avec impatience et à laquelle on ne rapportait qu'un cadavre. »

Les obsèques

Les obsèques de M. Baudel ont eu lieu samedi 9 janvier, à neuf heures du matin, au milieu d'une assistance considérable.

Le lycée au grand complet et les élèves de toutes les écoles de la ville, au nombre d'environ trois mille, formaient la haie de chaque côté du cortège qui s'étendait sur une longueur de plus d'un kilomètre.

De magnifiques couronnes offertes par les fonctionnaires du lycée, par les élèves et par la Société militaire de tir étaient portées par des élèves précédant le char funèbre sur lequel se voyait le costume universitaire de notre regretté proviseur.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Casanova, maire de la ville; Guen, président du tribunal civil; Esménard, secrétaire général de la préfecture; le capitaine de Clermont-Tonnerre; le censeur du lycée et un élève pensionnaire de l'établissement.

Derrière venait l'inspecteur d'Académie, ayant à ses côtés MM. Volters, professeur d'histoire et Mathieu, professeur de sciences et suivi des fonctionnaires du lycée, tous en robe.

Tout ce que Constantine compte de notabilités et de fonctionnaires était présent.

Sur tout le parcours une foule énorme.

Le service funèbre a été célébré par M. Millot, protonotaire apostolique, curé de la cathédrale.

essayant ses larmes.

— Surtout, ajouta Despujollès, quand on risque d'attendrir un malade. Assez de sensibilité ! Je vais faire le pansement !

Antonin ne cessait de fixer sur Laura ses yeux reconnaissants et ravis.

— Ah ça ! reprit le docteur avec sa brusquerie enjouée, je compte que vous n'allez pas, quand je serai parti, faire des romans ou chanter des duos. Ajournons, ajournons les explications et les projets. J'ai donné au malade tous les éclaircissements qu'il pouvait désirer, je suppose.

— C'est pendant, mon cher docteur... observa Antonin.

— Qu'est-ce que ?... reste-t-il encore pour vous certain point obscur ?... Ah ! peut-être, comme vous vous retrouvez ici chez la Linda et non chez vous, peut-être voudriez-vous avoir quelque idée de raison de ce déménagement.

— Oui, docteur, dit Laura, il me semble qu'un mot...

— Allons, soit ! bien que j'enrage assez — et ça non plus comme docteur — des résultats inattendus de la blessure faite par ce chevalier du lansquenet — soit ! vous me demandez un mot ! j'en accorde trois...

— Bon docteur !

— Mais trois mots sans développement ni commentaire, et à la condition qu'ensuite on sera muet comme deux poissons.

Laura reconduisit Despujollès qui lui renouvela l'assurance qu'Antonin était tout à fait hors de danger, mais en lui recommandant de le tenir dans un calme et dans un repos absolu.

Antonin, les yeux fixés sur la porte, attendait

A onze heures, le cortège arrivait au cimetière, où le corps de M. Baudel a été provisoirement déposé dans le caveau d'une famille amie.

M. l'inspecteur d'Académie a pris alors la parole et dans un langage ému et élevé, a retracé la vie universitaire de notre ancien proviseur.

Voici, au surplus, le discours de M. l'inspecteur :

DISCOURS DE M. L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE  
Messieurs,

En présence de cette mort foudroyante qui vient de faucher en pleine maturité celui qui fut M. Baudel, notre cher et regretté Proviseur du Lycée de Constantine, devant ce concours aussi ému qu'émpressé des chefs et des représentants des pouvoirs publics qui ont connu, estimé, aimé cet homme de bien et qui sont venus apporter un dernier tribut d'hommages à ce vaillant serviteur entre tous de notre grande cause, devant les regrets unanimes de tous mes collaborateurs et de tous les élèves de cette grande maison dont il était, hier encore, et la tête et le cœur, en face de la douleur sans borne, et qui ne veut pas être consolée, de cette veuve et de ces enfants infortunés, désormais sans soutien, sans mari et sans père, — les paroles me manquent pour adresser le suprême adieu à celui que nous pleurons et je reste confondu !

Et pourtant, si le travail, si la continuité dans l'effort, si les succès les plus honorables et les maîtres les plus solides, servis par une expérience et une loyauté administratives incontestées, pouvaient peser de quelques poids dans les balances faussées de l'aveugle destinée, M. Baudel, sorti des rangs, et successivement maître-répétiteur, professeur écouté, censeur habile autant qu'écrivain d'une élégance châtiée, et Proviseur éprouvé, avait acquis le droit d'attendre en toute confiance le couronnement de ses trente années de bons et loyaux services; mais il souffrait déjà depuis longtemps du mal qui devait l'emporter, et la satisfaction d'avoir fait ici lui-même sa place au soleil, d'avoir gagné l'affection des élèves et conquis l'estime et la reconnaissance publiques, devait rester impuissante devant l'implacable fatalité des choses.

Ah ! Messieurs, quelle scène funèbre pendant que sa famille l'attend et se fait une joie de son retour ! Je vois encore cette gare silencieuse, à peine éclairée par quelques falots, les employés mornes et sous le coup d'une profonde émotion, les chefs qui donnent des ordres à voix basse, le docteur et les magistrats procédant aux constatations légales, ce wagon isolé !... notre malheureux proviseur est là : je lui parle, il ne répond pas ; je saisis sa main, elle était déjà froide. Son cœur ? Il ne battait plus, et pourtant, il paraissait reposer, calme et presque souriant, jusque dans la mort ; il dormait en effet son dernier sommeil ! Quelle désolation au retour, Messieurs, dans ce Lycée qui fut le sien au milieu de ces serviteurs et parmi ses amis terrifiés rapportant un cadavre au milieu de la nuit, et dans cette famille, quel drame d'angoisse, quelle explosion de douleur et quels déchirements ! Ceux-là seuls qui ont vu leurs affections ainsi brisées et qui ont éprouvés les amertumes de la souffrance humaine, peuvent comprendre la douloureuse horreur d'un pareil spectacle ! *Sunt lacrymæ rerum !*

Et maintenant que nous reste-t-il de celui qui fut le chef aimé et respecté de cette grande maison ? Dirons-nous que nous n'aurons là qu'un corps presque déjà sans nom et qui demain n'aura plus de forme ? Dirons-nous que le dernier acte est fini, qu'on jette enfin de la terre sur la tête et qu'en voilà pour jamais ? Non, Messieurs, je ne suis pas, vous n'êtes pas non plus de ceux

Qui pensent que la tombe est un asile sûr.

Où pour l'Eternité l'on croise ses deux bras,

Et dont les endormis ne se réveillent pas !

C'est en effet le plus légitime et le plus beau privilège de notre haut enseignement universitaire, de provoquer des espérances immortelles

avec impatience qu'elle se rouvrit.

Laura rentra; il voulut parler, elle posa un doigt sur ses lèvres, vint s'agenouiller près du lit et, avec une voix qui n'avait jamais été plus céleste, elle lui dit :

Je vous aime !

Elle l'aimait ! Huit jours auparavant, elle ne le savait pas elle-même. Mais tant de coups de lumière lui avaient successivement révélé son propre cœur.

Elle avait été d'abord surprise autant que touchée du sacrifice d'Antonin; lui, ce grave gentilhomme breton, avec son nom, avec sa richesse, il lui avait donné cette preuve de confiance et d'amour de lui proposer d'être sa femme en lui permettant de rester au théâtre. L'insolente irruption de Lauretta Mina au milieu de sa joie de femme et d'artiste lui avait torturé le cœur et lui avait démontré l'impossibilité d'accepter ce renoncement inespéré d'Antonin à tous ses préjugés d'éducation et de famille. Mais tout cela pouvait n'être qu'admiration et reconnaissance pour cet aveugle dévouement du vicomte.

A la soirée de Pozzoli, elle n'avait pas pu se donner le change sur l'horrible jalousie qui l'avait serré comme dans un étou, quand elle avait vu une autre femme accaparer l'attention et les soins de l'homme qu'elle se disait être tout à elle.

Puis, y avait-il eu moyen de se méprendre sur l'angoisse dont elle avait été saisie quand la querelle à voix basse avait éclaté entre Antonin et ce Pozzoli ?

Enfin, toute la flamme de son amour latent avait jailli en elle, comme la flamme de l'incendie a

par le souci constant de l'au-delà et de les justifier. Nous ne savons pas, nous ne pouvons pas savoir, de science certaine, s'il existe réellement un monde supérieur, but toujours poursuivi de nos invincibles aspirations et qui seul explique et justifie les contradictions ou les antinomies du présent. Mais nous le croyons, mais nous le voulons, avec toute la supériorité de la croyance sur la science démontrée et de la volonté active sur la froide raison. Nous voulons une sanction pour ceux qui ont lutté et souffert au nom de la justice et de l'humanité; nous voulons que l'ordre, si souvent troublé dans le monde moral ou physique, soit définitivement rétabli; nous voulons enfin que les succès injustifiés d'un jour s'effacent devant les décisions de la justice éternelle ! Ces espérances, que nous ne pouvons pas plus détruire que démontrer, la raison les réclame, la volonté les affirme, la justice et notre cœur les exigent.

Et vous, mes chers amis, enfants et jeunes gens de ce Lycée, que M. Baudel entourait de tant de sollicitude, si vous savez garder pieusement dans votre cœur le souvenir de ceux qui vous ont aimés, vous vous inspirerez des conseils de celui qui vous donna toujours le meilleur de lui-même, et si parfois le soir, vous croyez entendre encore dans votre conscience ou autour de vous, la voix de celui qui fut votre guide et votre ami, dites-vous bien que c'est l'ombre de votre cher Proviseur qui revient veiller sur cette maison et sur vos jeunes destinées !

Adieu, cher et infortuné Proviseur, adieu, et, — je le dis en toute assurance, — au revoir !

Aussitôt après, M. Volters, professeur d'histoire, en sa qualité de doyen du corps universitaire de Constantine, a prononcé les paroles suivantes :

DISCOURS DE M. VOLTERS

Messieurs,

Comme doyen du corps universitaire de Constantine, je viens au nom de mes collègues attristés, dire le suprême adieu à notre regretté proviseur.

Je n'entreprendrai pas de retracer à mon tour la carrière si bien remplie de M. Baudel, de rappeler les solides qualités de l'administrateur dont nous pleurons la perte si imprévue.

Quand, il y a deux ans à peine, je vis venir comme proviseur dans notre lycée, celui que j'avais pu apprécier comme censeur à Alger, j'espérais que longtemps encore nous l'aurions à notre tête.

Ainsi que la plupart d'entre nous, M. Baudel avait débuté dans la carrière universitaire comme maître-répétiteur; puis il avait passé par le professorat et le censorat, avant de s'élever aux fonctions qu'il occupa hier encore. Il connaissait donc par trente années d'expérience et sous toutes ses faces le rôle d'éducateur, avait pu inspirer aux élèves de notre lycée non-seulement le respect, mais aussi la confiance; se concilier l'estime et l'affection de ses collaborateurs de tout ordre; plus que tout autre, il savait apprécier le zèle et faciliter la tâche de chacun, et l'exemple d'un répétiteur qui, grâce à son travail, à son esprit de conduite, était devenu proviseur, était certainement pour nos jeunes maîtres le plus précieux des encouragements.

Et brusquement, alors qu'il est dans toute la force de l'âge, au lendemain du jour où nous lui présentions nos vœux, il s'éteint, seul, loin des siens qui s'apprentent à fêter son heureux retour. A quelques minutes d'intervalle, on leur apporte l'épouvantable nouvelle et le lugubre fardeau. Il n'est personne à Constantine, la foule nombreuse réunie autour de cette fosse le montre assez, qui ne se sente pénétré de douleur et de pitié pour cette veuve dont le cœur droit et sensible sait si bien compatir à toutes les infortunes, et que nul signe précurseur n'a préparée à la catastrophe qui lui enlève un époux aimé et plein d'affectueuse tendresse; pour cette fille qui a perdu le plus sûr des guides, le meilleur des

l'Opéra, au moment où elle avait vu Antonin gisant, mort peut-être, et tué par elle.

Alors, elle avait tout oublié; l'opinion, sa réputation compromise, sa vie perdue, elle avait voulu emporter son amant chez elle, pour l'avoir à elle, mort ou vivant.

Dès le lendemain matin, prise d'un sentiment d'horreur contre ce misérable Pozzoli, Laura n'avait voulu rien devoir à l'assassin, fût-ce l'argent volé par lui au jeu.

Elle avait envoyé par Jacinta, une partie de ses diamants à son joaillier, un honnête homme, qui lui avait déjà fait obtenir, à des taux modérés, des avances sur ce dépôt.

Avant midi, Pozzoli, se frottant les mains, était payé.

Maintenant il était sauvé ! Et elle sauvée avec lui ! Elle avait cette certitude et cette joie : elle aimait !... elle aimait enfin !

Dès lors, cette âme aussi ardente que sincère ne se dérobait pas, ne se marchandait pas; elle serait sa femme, elle serait sa maîtresse, n'importe ! il serait à elle, elle serait à lui.

La guérison d'Antonin marcha vite, activée par le bonheur. Au bout de quinze jours, il était debout, un peu pâle encore, et affaibli par la diète et le sang perdu, mais sentant peu à peu revenir la force et la vie.

La Linda, obéissant aux prescriptions du docteur parlait peu et le laissait peu parler. Elle-même, elle avait besoin de se reconnaître.

(A suivre.)

Un élève, le jeune Guedj, a ensuite prononcé la touchante allocution que voici :

DISCOURS DU JEUNE GUEDJ

Cher et regretté Proviseur, Avec quelle douleur profonde nous avons appris, au retour des vacances, le coup soudain qui vient de vous ravir à notre affection ! Les joies de la famille dont nous rapportons au Lycée le cher souvenir ont été bien vite oubliées à cette fatale nouvelle : en rentrant dans notre grande famille universitaire, nous la trouvons plongée dans le deuil, privée de son chef. Il ne nous reste plus qu'à pleurer l'éducateur dont l'autorité sur nous s'inspirait bien moins de sévérité que de sentiments bienveillants et paternels. Nous n'oublierons jamais le soin qu'il mettait à nous rendre de plus en plus agréable le séjour au Lycée, ni comment il se multipliait pour assurer le succès de nos études. Nous étions sa vraie famille et nos intérêts étaient sans cesse présents à sa pensée. Aussi nous nous souviendrons longtemps dans notre vie d'hommes, de ce grand exemple de dignité, d'honnêteté, de dévouement dans l'accomplissement du devoir. Vos efforts pour faire de nous des hommes d'honneur et de bons Français ne resteront pas vains : nous en faisons le serment sur cette tombe : c'est le meilleur adieu que nous puissions vous adresser, celui auquel vous auriez été le plus sensible ; ce sera aussi la meilleure preuve que votre souvenir restera sans cesse vivant parmi nous. Il était midi moins un quart lorsque la funèbre cérémonie a pris fin.

Nous nous faisons un devoir, nous, compatriotes et amis de J. Baudel, de remercier la population de Constantine, l'administration du Lycée et la presse de cette ville, des hommages si éclatants et si émus, rendus à la mémoire d'un homme excellent entre tous. Puisse cette unanimité de regrets et de sympathies, auxquelles nous joignons les nôtres, adoucir la douleur d'une famille si cruellement éprouvée.

Conseil municipal de Cahors

Le Conseil municipal se réunira, d'urgence, aujourd'hui, samedi, à 8 h. précises du soir. Ordre du jour : Affaire Salbant.

M. Larroumet

Notre éminent compatriote, toujours désireux d'être agréable à son pays natal, vient de se mettre à la disposition du Comité du Monument Clément Marot, pour contribuer personnellement et dans la plus large mesure, au succès de la soirée artistique et littéraire que l'on se propose de donner prochainement. On parle d'artistes lyriques de premier ordre, qui prêteront leur concours en cette circonstance.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette *great attraction*.

PALMES ACADEMIQUES

M. Ernest Talou, attaché au ministère de l'intérieur, maire de Lamadeleine, est nommé officier d'Académie.

M. Belot, ancien économiste de l'Ecole normale d'instituteur de Cahors, actuellement économiste à l'Ecole nationale professionnelle de Voiron (Isère), est nommé officier d'Académie. Toutes nos félicitations.

COLLEGE DE JEUNES FILLES

M. Bussières, procureur de la République à Cahors, est nommé membre du Bureau d'administration du Collège de jeunes filles de Cahors, en remplacement de M. Galzin, appelé à une autre résidence.

NOS COMPATRIOTES

On annonce la candidature de notre compatriote, M. Henri Deloncle, rédacteur en chef du *Sicéle*, au siège laissé vacant par la mort de Demizot dans la première circonscription de Poitiers.

REUNION CORPORATIVE

Les ouvriers du fer sont priés de se rendre à la réunion du syndicat, qui aura lieu samedi, 16 courant, à 8 h. du soir, à la mairie. Ils sont, en outre, prévenus que, passé cette date, ceux qui voudront entrer au syndicat devront payer un droit d'affiliation.

GRAVE AFFAIRE

Sur une plainte déposée, la police de Cahors recherche un individu qui serait accusé d'avoir rendu non seulement les meubles et le linge de sa femme pendant une absence de celle-ci, mais encore du linge qu'elle avait en dépôt. Il aurait, en outre, violé ou tenté de violer un enfant âgé de trois ans qui serait la petite-fille de sa femme.

ÉBOULEMENT

Un éboulement s'est produit sur la ligne de Brive à Cahors, entre Saint-Denis et Thédillac.

L'une des voies est obstruée, ce qui occasionne du retard dans les trains. Les dégâts sont matériels ; il n'y a pas eu d'accident de personnes.

VOL

Le nommé Couderc Jean, de Constant, a été arrêté hier matin, vers 7 h. 1/2, en flagrant délit de vol de gibier à l'étalage de la charcuterie parisienne. Cet individu a déjà été condamné plusieurs fois pour vol.

Les appels en 1892

Sont convoqués du 14 mars au 10 avril ; les réservistes des régiments d'infanterie qui ne sont pas affectés aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bataillons ;

Du 22 août au 18 septembre : les réservistes appartenant aux trois premiers bataillons, les réservistes des chasseurs à pied, des zouaves, des tirailleurs et des sapeurs-pompiers ;

Du 26 septembre au 23 octobre : les réservistes des 4<sup>e</sup> bataillons.

Dans la cavalerie, les réservistes seront convoqués comme les années précédente, sauf dans les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> régions, qui sont appelées à former chacune un régiment mixte qui prendra part aux grandes manœuvres.

En ce qui concerne l'artillerie, les pontonniers le train, les troupes d'administration et le génie, les intéressés devront consulter les affiches avec le plus grand soin, leur appel étant échelonné du 14 mars à la fin de novembre.

Les territoriaux, appartenant aux unités paires, sont convoqués :

Dans l'infanterie : du lundi 25 avril au dimanche 8 mai, pour les hommes affectés aux bataillons autres que les deux premiers, ainsi que pour ceux qui sont affectés au dépôt ; du lundi 10 octobre au 23 octobre pour les hommes affectés aux deux premiers bataillons.

Dans la cavalerie : 1<sup>re</sup> série, du 3 octobre au 16 octobre ; 2<sup>e</sup> série, du 17 octobre au 30 octobre sauf dans la 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> régions, qui seront appelées à former chacune un régiment mixte pour participer aux manœuvres d'automne.

INCENDIE

Cette nuit, vers une heure du matin, un incendie s'est déclaré dans la maison portant le numéro 47 de la rue Nationale, appartenant au sieur L..., marchand de chaussures.

Le feu a pris au bas de l'escalier et s'est communiqué au plafond.

Les pompiers arrivés en toute hâte, ont pu, avec l'aide de quelques voisins, se rendre maîtres du feu.

Les dégâts, s'élevant à 1,500 fr., sont couverts par une assurance.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 14 janvier

A l'audience de jeudi, 14 janvier, 10 individus inculpés de délits de chasse, ont été condamnés, savoir : 1 à 10 fr. d'amende, 2 à 16 et 7 à 25 fr.

Larnaudie, Emile-Benjamin, 21 ans, né à Cahors, inculpé d'outrages, de rébellion et d'ivresse, a été condamné à 15 jours de prison. Il avait déjà subi deux condamnations pour outrage et ivresse.

Puis est venue, à huis-clos, l'affaire d'outrages publics à la pudeur de St-Géry, dont nous avons parlé.

L'inculpé, Courréjou J., cordonnier à St-Géry, n'a pu prouver que les faits à lui reprochés étaient faux. Aussi le tribunal lui a-t-il infligé quatre mois d'emprisonnement.

Le tribunal rend ensuite son jugement dans l'affaire dite des vols de Belmontet, dont les débats s'étaient déroulés à la dernière audience. Les accusés sont tous reconnus coupables.

En conséquence, les deux frères Boutet et Guignes sont condamnés à huit mois d'emprisonnement chacun, et Roques à un mois de la même peine.

Le nommé Soulié, Baptiste, de Bach, accusé de vol de blé, a été relaxé.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 9 au 16 janvier 1891

Naissances

De Valon Bernard, boulevard Gambetta, 51. Lescale René, rue de l'Hôtel-de-Ville, 10. Laboudie Léonie, rue du Portail-Alban, 1.

Mariages

Marcenac Benoît, percepteur et Galaup Albertine. Fauau Pierre, aubergiste, et Bachié Marie. Charles Joseph, menuisier, et Lonjou Marguerite. Mas Basile, clerc d'avoué, et Lavergne Lucie.

Décès

Pontié Jean, cultivateur, 74 ans, (Hospice). Delpéch Giroux, 50 ans, rue de la Banque. Bouyssou Auguste 10 mois, rue des Trois-Baudus. Nuéjous Jean, 86 ans, rue du Château, 28. Lasfargues Jean, prêtre, 53 ans, quai de Regourd. Clavières Joseph, cultivateur, 76 ans, (Hospice). Bonal Antoine, cultivateur, 69 ans, id. Séguin Alphonse, brocanteur, 52 ans, id. Marfous Marie, 45 ans, épouse Labro, id. Espitalier Jean, 76 ans, (Hospice). Laborde Basile, 40 ans, id. Gaubert Jean, cultivateur, 74 ans, aux Ramonets. Clary Auguste, 6 mois, au camp des Monges. Belot Guillaume, cult. 74 ans, rue Mascoutou, 57. Nouailles Antoinette, 76 ans, veuve Chanut, aux Durands.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 17 JANVIER 1892

de 3 heures à 4 heures du soir

(Allées Fénélon)

Le Régiment de Champagne (all <sup>o</sup> )	Kelsen.
Si J'étais Roi (ouverture)	Adam.
Les Jardins d'Armide (valse)	Godefroy.
La Fille du Régiment (fantaisie)	Donizetti.
Stella (mazurka)	Strobl.

**AUDOUARD** Chirurgien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

Causeries agricoles

Petite encyclopédie agricole et horticole

QUALITÉ DU SOL

(Suite)

Le cultivateur intelligent atteindra cette proportion par l'amendement, c'est-à-dire en apportant la matière qui manque. Pour ne pas aller en aveugle il est bon de ne pas faire cette opération d'abord sur tout le champ ; on essaie d'avance sur une petite portion et on calcule le résultat.

Si dans le pays il n'y a qu'une espèce de terrain comme chez nous où le calcaire domine à un haut degré, l'amendement est plus coûteux, mais non impossible depuis la découverte des phosphates.

Notre domaine est une preuve qu'on peut donner à ses terres une plus-value et à peu de frais. Je veux parler de la plus importante qu'on puisse faire à l'aide du sous-sol. Elle consiste à creuser la terre là où son épaisseur est assez considérable et à la transporter dans les endroits plus maigres. Cette opération enrichit toujours le propriétaire qui l'exécute avec intelligence.

Lorsque le moment viendra, je vous raconterai en détail comment j'ai trouvé le Pech Mauriol ; quelques visites à cette ferme vous feront désirer connaître les moyens que j'ai employés pour lui donner sa valeur actuelle. « Bien labourer et bien fumer, a dit Olivier de Serres, est tout le secret de l'agriculture » ; l'expérience me le prouve et c'est à cette pratique que je dois ma bonne position.

Tous les chemins conduisent à la ville, dit-on. En marchant, dans les grandes routes qu'ouvre l'étude des livres savants qui vous parlent d'agriculture, vous arriveriez peut-être plus promptement, mais pas aussi sûrement.

Ces livres, en effet, ne donnent que des principes généraux qu'on ne peut appliquer ni partout ni toujours. Vous autres, qui êtes destinés à vivre dans ce pays, vous avez tout avantage à profiter des leçons qu'une expérience de cinquante ans me permet de vous donner.

Ainsi vous augmenterez les récoltes et par les récoltes vous grossirez votre bourse.

Il faut aux plantes une nourriture capable de ranimer leurs forces et d'entretenir leur vigueur. Après avoir bien préparé la terre par de bons labours faits à propos pour exposer successivement toutes ses parties à l'influence de l'air, au soleil, répandez par dessus le plus d'engrais possible. L'engrais c'est la base de toute production agricole ; et le bon cultivateur ne ménage rien pour en faire produire le plus qu'il peut.

Le meilleur engrais est à mes yeux le fumier des animaux provenant d'une bonne litière de paille. S'il est fait, c'est-à-dire consommé, pourri, il agit sur la première récolte ; les effets du fumier récent sont plus durables, ce dernier est le plus employé pour la grande culture ; l'autre est l'engrais des jardins, des légumes feuillus qui occupent le sol peu de temps.

Les fumiers ont des qualités différentes, celui du mouton est très actif et convient à tous les sols, voilà pourquoi il est si avantageux de parquer les terres.

A mon avis, le fumier c'est le pain, aussi nous cherchons à en produire beaucoup. A défaut de pailles de céréales, nous faisons litière des feuilles des arbres, de tiges de pommes de terre, de mousse, etc., nous ne laissons rien perdre et tirons parti de tout.

Ne laissons pas perdre les eaux de fumier. Ce sont des écus de cinq francs que nous envoyons au fossé. Ce ne sont pas précisément les pailles ou les feuilles qui nourrissent les plants, c'est le purin. Dans trop de fermes il prend le chemin du lac et empoisonne les animaux qui viennent s'y abreuver. Ici, nous le ramassons avec soin

et arrosons notre tas de fumier placé à l'ombre, à l'abri du soleil brûlant, nous lui évitons ainsi la moisissure qui lui ferait perdre une partie de sa valeur.

En temps de pluie nous raclons les boues des chemins et de la basse-cour qui nous donne un fumier plus ou moins décomposé par le trépigement du bétail, cette terre imprégnée de l'urine des animaux vaut le crottin lui-même.

Les curures ou vases, retirées des lacs, des fossés, font un bon effet sur les terres pauvres.

La pensée qu'en pourrissant dans les bois, les feuilles nourrissent les arbres et font pousser l'herbe dans les friches, m'a donné l'idée de les porter dans ce trou avec de la cendre et les balayures de la cour pour augmenter mes engrais ; j'arrose ce compost avec l'eau du fumier et j'ai là tout ce qu'il me faut pour le jardin.

— Que mettez-vous dans cette barrique ?

— Dans cette barrique défoncée, je fabrique encore un engrais de haute valeur qui ne me coûte pas un sou. Toutes les semaines, au moyen de la pelle et du balai, je ramasse la fiente des poules et des pigeons et je les dépose ici. Au printemps, après l'avoir délayée dans de l'eau, j'ai l'engrais le plus énergique pour tous les légumes, mais en particulier pour les choux, les citrouilles, les carottes, les tomates, etc.

(A suivre.)

J. MEULET, Instituteur public à Carluet.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau ; dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et des rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Monsieur le docteur Bureau écrit de :

Vermenton (Yonne), le 22 octobre 1891. — J'ai expérimenté vos Pilules Suisses et j'en ai constaté l'efficacité. Je les tiens pour le meilleur dépuratif ; elles sont la meilleure préparation pour régulariser les fonctions digestives. Vous pouvez faire de ma lettre l'usage qu'il vous plaira.

A. M. Hertzog, ph<sup>en</sup>, 28, rue de Grammont, Paris

REVUE HEBDOMADAIRE

Le marché est un peu hésitant. Il se ressent évidemment du petit nombre des transactions. La spéculation se montre en général confiante, mais elle se trouve un peu arrêtée par la faiblesse de certains fonds étrangers.

Le 3 0/0 est à 95.25, le nouveau à 95.50. Le Crédit Foncier se tient ferme à 1223.75 ex-coupon de 30 fr.

Les obligations du Crédit Foncier sont preuve d'une remarquable solidité. La Banque de Paris est à 695 ex-coupon de 20 fr.

Le Crédit Lyonnais maintient ferme ses cours.

La Banque d'Escompte se négocie aux environs de 400 fr. Les actions de cette société vont être échangées contre des titres entièrement libérés à raison de 2 titres non libérés pour un titre entièrement libéré.

La Sté Générale se maintient aux environs de 480. Elle n'est pas à son cours.

Nos grands chemins sont fermes. Nous avons, il y a quelques temps, appelé l'attention de nos lecteurs sur les actions des voies ferrées économiques. Elles se négocient à 530. Nous rappelons que le dividende de 1891 payable en avril sera au moins de 25 fr.

Les chemins méridionaux Italiens tendent à regagner leurs anciens cours. Les obligations des chemins de fer économiques donnent toujours lieu à de bons achats.

Les fonds étrangers sont un peu faibles. Cette lourdeur générale influe sur les cours de l'Italien.

L'Extérieure et le Portugais qui avaient une meilleure tendance ces jours derniers redevenaient mauvais. En Banque, l'action Morena s'avance à 107.30. L'affaire est des plus sérieuses.

L'émission de 15,000 obligations 4 0/0 dont le produit est destiné aux compagnies de chemins de fer secondaires se fait au prix de 275.

Une affaire qui se présente avec 4,200,000 de francs de subvention de l'Etat mérite bien certainement de ne pas passer inaperçue. Aussi croyons-nous devoir appeler tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur les 2400 obligations de 500 fr. que forment le capital de la compagnie du canal de Toulouse et que le comptoir des fonds Nationaux met en vente par souscription publique au pair.

Nous avons reçu de l'ingénieur directeur de l'Electra une lettre de Luicho nous annonçant l'installation officielle de la Compagnie Electra par les représentants du gouvernement Péruvien.

Notre ingénieur a trouvé la main d'œuvre facile et à très bon compte son premier soin a été avec l'appui du Gouvernement de mettre un terme aux déprédations des indigènes.

Nous rappelons que la Société Française, 22 place Vendôme Paris, tient gratuitement à la disposition de tous ceux qui lui en font la demande, le dossier complet de l'Electra.

**Bibliographie**

**TOUR DU MONDE.** — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire de la 1619<sup>e</sup> livraison (16 janvier 1892). — Chez nos Indiens (4 années dans la Guyane française), par M. Henri Cou-dreau. — (1887-1891). — Texte dessins inédits. — 12 gravures de Riou, Barbant, Boudjer et de A. Paris.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 993<sup>e</sup> livraison (16 janvier 1892). — Texte : Les Trésors de la Fable, par le commandant Stany. — Un Robison de six ans, par C. Améro. — La maison de la Vierge, par F. Calmettes. — La marine de guerre française, par Alan de Skaer. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Barban, Busson, E. Zier, etc. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**LILLE (Nord)**

Béni soit le jour où j'ai connu les **Pilules Giequel**. Depuis bien des années je souffrais de l'estomac, j'avais des vomissements de bile et de glaires, des maux de tête atroces, une constipation que rien ne pouvait faire céder, car les sels purgatifs ne faisaient que m'échauffer les intestins. J'étais devenu d'une faiblesse extrême. Depuis un mois je fais usage de ces bonnes **Pilules Giequel** qui m'ont complètement guéri.

Signé : G. EBSTEIN, à Lille.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

**LA REVALESCIERE**

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques : « Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M<sup>lle</sup> GAUGUE-LIN, 16, rue Bernard-Paiissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil., 12 fr. 50; 6 kil., 40 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATEE. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

**AVIS IMPORTANT.** — Le *Goudron Guyot* (capsules et liqueur), connu depuis si longtemps pour la guérison de toutes les affections des bronches de la poitrine et de la vessie, est trop souvent imité ou contrefait. Toutes ces imitations et contrefaçons, mal préparées, ne guérissent pas et sont quelquefois dangereuses. Aussi, tout acheteur qui ne veut pas être trompé doit-il exiger et s'assurer par lui-même que le produit qu'on lui vend porte bien sur l'étiquette de chaque flacon l'adresse : **Maison L. Frère, Paris, 19, rue Jacob**, seule maison dans laquelle se fabrique le véritable *Goudron Guyot* (capsules liqueur).

**L'ARLEQUIN** journal hebdomadaire, paraîtra samedi, 16 janvier. Prix du numéro, 16 pages, 40 centimes.

**L'ARLEQUIN** assure ses abonnés et lecteurs contre les accidents de chemin de fer : 5,000 francs pour 1<sup>s</sup> abonnés; 2,000 francs pour acheteurs au numéro.

**L'ARLEQUIN** organise, chaque semaine, des concours accessibles à tous avec prix en espèces.

**L'ARLEQUIN** dans son premier numéro du 16 janvier organise un grand concours pour tous : 24 prix en espèces. Valeur totale : 3750 francs

**L'ARLEQUIN** ouvre ses colonnes au public et paie chaque article inséré à raison de 20 francs la colonne de 100 lignes.

**L'ARLEQUIN** est le journal par tous et pour tous. Pas de politique. Rien de contraire aux bonnes mœurs.

**L'ARLEQUIN** envoie gratis sur demande, un numéro spécimen. Prix exceptionnel du 1<sup>er</sup> numéro, chez tous les marchands de journaux, cinq centimes seulement.

Bureaux : 3, rue Rossini, PARIS  
Directeur : Emile CHAMPAGNE

**INJECTION BROU**

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

**AUDOUARD**

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4<sup>me</sup> mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

**DENTS & DENTIERS**

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

**ÉTUDE**

de M<sup>e</sup> LACOSSE, avoué rue Fénélon, n° 7 à Cahors,

**EXTRAIT**

D'UN

Jugement de séparation de Biens

Suivant jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré,

La dame Marie François, épouse du sieur Jean Soulillou, cultivateur, domiciliés tous les deux à Estrade, commune de Montcléra canton de Cazals, a été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Pour extrait certifié conforme :

Cahors, le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

L'avoué poursuivant,  
Signé : LACOSSE.

**ÉTUDE**

de M<sup>e</sup> ESPÉRET, avoué, à Cahors, rue de la Liberté, n° 11

**VENTE**

A SUITE DE

**Saisie Immobilière**

Fixés au **MERCREDI DIX-SEPT FÉVRIER** mil huit cent quatre-vingt-douze, à midi précis, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville.

Suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> Serres, huissier à Cahors, en date du vingt-cinq novembre dernier enregistré, dénoncé par exploit du ministère du même huissier, en date du vingt-huit novembre aussi dernier enregistré, transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, ainsi que l'exploit de dénonciation le vingt-huit novembre dernier, vol. 143, n° 33 et 34.

Il a été procédé à la requête de la masse des créanciers de la faillite du sieur Antoine Gibert, dit André Barrès, et de dame Euphrasie Gibert, sa mère, veuve Barrès, négociants-merciars, domiciliés à Cahors, poursuites et diligences de M. Bernard Séguy, agent général de la Compagnie française du Phénix, domicilié à Cahors, agissant en qualité de syndic de la dite faillite, lequel a constitué M<sup>e</sup> Espéret pour son avoué, près le Tribunal civil de Cahors, y demeurant.

Sur la tête et au préjudice de : 1° Antoine Gibert, dit André Barrès; 2° de dame Anna Péfaure, sans profession, épouse du dit Gibert; 3° et dame Euphrasie Gibert, veuve Barrès, cette dernière et le dit Antoine Gibert, négociants-merciars, domiciliés tous à Cahors.

A la saisie réelle des biens immeubles ci-après désignés.

Le cahier des charges dressé par M<sup>e</sup> Espéret, avoué, pour parvenir à la vente des immeubles saisis, a été déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors pour y être tenu à la disposition du public.

A l'audience du mercredi treize janvier courant, le Tribunal donnant acte à M<sup>e</sup> Espéret, avoué, de la lecture et de la publication du dit cahier des charges, a fixé l'adjudication au **mercredi dix-sept février** prochain.

**Désignation**

**des biens à vendre**

Article premier

Une terre, numéro 372, section E du plan.

Article deux

Une vigne, numéro 373, section E du plan.

Article trois

Une friche, numéro 374, section E du plan.

Article quatre

Une vigne, numéro 375 P, section E du plan.

Article cinq

Une terre, numéro 376, section E du plan.

Article six

Une maison, numéro 919 P, section N du plan.

**FORMATION DES LOTS**

Le premier lot comprendra les immeubles désignés sous le numéro 919 P.

Le deuxième lot comprendra les immeubles désignés sous les numéros 372, 373, 374, 375 P et 376.

**Mise à prix :**

Chacun des lots ci-dessus décrits sera mis en vente sur la mise à prix de dix francs ci . . . . . 10 fr.

Nota. — Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

L'avoué poursuivant,  
Signé : ESPÉRET.

Enregistré à Cahors, le . . . . . janvier mil huit cent quatre-vingt-douze F<sup>o</sup> . . . . . C<sup>o</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : AGARD, receveur.

**DEMANDEZ** chez tous les **LIBRAIRES** et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).  
**La petite Carte de poche DU LOT**

**Chemin de fer d'Orléans**

**HORAIRE DES TRAINS**

**De CAHORS à LIBOS**

	Omnibus	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 39 2
Mercenès. . . . .	6 54	1 4	6 53 2
Arrêt Douelle	6 58		6 57
Parnac. . . . .	7 5	1 15	7 4
Luzech. . . . .	7 44	1 22	7 11
Castelfranc. . . .	7 23	1 35	7 23
Arrêt Pragnac. . .	7 28		7 26
Puy-L'Évêque. . . .	7 36	1 46	7 34
Duravel. . . . .	7 43	4 54	7 41
Soturac-Touzac. . .	7 51	2 3	7 49
Fumel. . . . .	8	2 13	7 58
LIBOS. — A. . . .	8 6	2 19	8 4
BORDEAUX. — 3	51	8 11	4 45
PARIS. — Arr. 11	37	4 37	10 21 2

**De LIBOS à CAHORS**

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	5 <sup>h</sup> 50	12 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45 mat.
— Express. . . . .	7 40		12 45 mat.
BORDEAUX. — 3	40	6 10	3 34 mat.
LIBOS. — D. . . .	5 5	3 30	9 5 mat.
Fumel. . . . .	8 44	3 58	9 11
Soturac-Touzac. . .	8 54	3 50	9 21
Duravel. . . . .	8 59	3 59	9 28
Puy-L'Évêque. . . .	9 6	4 8	9 35
Arrêt Pragnac. . . .	9 13		9 42
Puy-L'Évêque. . . .	9 19	4 23	9 48
Castelfranc. . . . .	9 29	4 36	9 58
Luzech. . . . .	9 57	4 46	10 6
Parnac. . . . .	9 4		10 11
Arrêt Douelle. . . .	9 47	4 57	10 16
Mercenès. . . . .	9 59	5 15	10 32
CAHORS. — A. . .			

**De CAHORS à CAPENAC**

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 23 2
Cabessut, halte. . .	7 51	11 41	5 32 2
Arcambal. . . . .	8 4	12 4	5 42
Vers. . . . .	8 12	12 21	5 50
Saint-Géry. . . . .	8 20	12 38	5 57
Conduché. . . . .	8 32	1 5	6 9
St-Cirq, halte. . . .	8 38	1 14	6 15
St-Martin-Lab. . . .	8 48	1 35	6 21
Calviac, halte. . . .	8 55	1 44	6 31
Cajarc. . . . .	9 8	2 10	6 44
Montbrun, halte. . .	9 18	2 24	6 54
Toirac. . . . .	9 27	2 45	7 5
Lamadolène. . . . .	9 39	3 10	7 15
CAPENAC. — A. . .	9 51	3 26	7 27

**De CAPENAC à CAHORS**

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPENAC. D.	7 47 2	11 30	5 25 2
Lamadolène. . . . .	7 58	11 54	5 34 2
Toirac. . . . .	8 10 2	12 1	5 46 2
Montbrun, halte. . .	8 18	12 10	5 54
Cajarc. . . . .	8 30	12 22	6 5
Calviac, halte. . . .	8 40	1 6	6 15
St-Martin-Lab. . . .	8 49	1 26	6 25
St-Cirq, halte. . . .	8 57	1 37	6 33
Conduché. . . . .	9 5	1 55	6 39
Saint-Géry. . . . .	9 18	2 22	6 53
Vers. . . . .	9 23	2 35	6 58
Arcambal. . . . .	9 31	2 56	7 6
Cabessut, halte. . . .	9 44	3 10	7 16
CAHORS. — A. . .	9 49	3 20	7 24

**On demande des Représentants**

serieux pour la vente des *Engrais chimiques de toutes sortes* et spécialement préparés pour céréales, prairies, etc., etc. Insecticides et fertilisants pour vignes, préservateurs du phylloxera. Dosages garantis. Matières premières de toutes espèces. Huiles et graisses de toutes sortes. Forte remise payée immédiatement. S'adresser à la maison L. Salles, 27 années d'existence (anciennement, 64, rue de Saintonge), actuellement, 64, rue Béranger Paris.

**A vendre** pour cause de décès, une bonne Imprimerie, située dans un chef-lieu de département du centre, avec propriété de plusieurs journaux dont un quotidien. Clientèle administrative et commerciale. Long bail. Belle situation. Facilités de paiement avec garanties. S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris, aux initiales E. B.

**VIN de VIAL**

**TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT**

**AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**



Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies,

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.